

C H A M P A G N E - S U R - L O U E



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023 A 9H 00

Présents : M-Christine PAILLOT, J-Baptiste VOINOT, J-Noël COTE, Sylviane BERNISSON, Agnès CAILLET, Jacques GASNER, Pascal GRABY, Michel HUGOT, Dominique MARTEAU

Absents - Excusés : Marilynne COLMAGNE

Secrétaire de séance : Jean-Noël COTE

Elections sénatoriales 2023 :

Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le **24 septembre 2023**.

Ces élections permettent à un collège électoral, appelés "**grands électeurs**" constitué par les :

- sénateurs,
- les députés,
- les conseillers régionaux élus dans le département,
- les conseillers départementaux
- et les délégués des conseils municipaux,

} d'élire les sénateurs pour un mandat de 6 ans, renouvelable

Dans les communes, conformément au décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs en vue d'élire leurs délégués et suppléants, les conseils municipaux concernés sont tous convoqués le **vendredi 9 juin 2023**.

Vu la circulaire ministérielle N°IOMA2308397J, relative à la désignation des délégués des conseils et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

Vu l'arrêté du Jura N°DLC-BRGAE-3920230-511-0004, fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner le 9 juin 2023 par les Conseils Municipaux réunis au complet.

Considérant la nécessité d'élire 1 délégué et 3 suppléants.

Selon le procès-verbal du 9 juin 2023 de désignation du Délégué et des ses suppléants, en vue de l'élection des sénateurs.

Sur proposition de leur candidature, les candidats élus à la majorité absolue sont :

- Délégué : Jean-Baptiste VOINOT
- Suppléant 1 - Marie-Christine PAILLOT
- Suppléant 2 - Jean-Noël COTE
- Suppléant 3 - Michel HUGOT

Délibération / D 20 - 2023

Fin de séance : 9h 30


 Le Maire
 Marie-Christine PAILLOT